

SEDVNVM NOSTRUM



Bulletin No 12

1975

My die Duffunge zu vñellen vñder g'legte vñvnder vñ



LA BATAILLE DE LA PLANTA

(500e anniversaire)

Chronique Edlibach début 16e s. (Bibl. Centrale Zurich, Ms A 75, p. 312)

LA BATAILLE DE LA PLANTA

13 novembre 1475

Le 13 novembre 1975 nous célébrons le cinq centième anniversaire de la mémorable et sanglante bataille de la Planta entre les Valaisans et les Savoyards. Le 13 novembre 1475 fut pour notre pays une journée décisive et elle mérite d'être rappelée. L'issue de la bataille eut une importance capitale pour la formation et pour le développement du Valais tout entier jusqu'à nos jours. Qu'il nous soit donc permis de rappeler brièvement les faits et de les placer dans leur contexte historique. Pour ce faire nous nous fondons essentiellement sur l'excellent ouvrage d'Alfred Grand (Der Anteil der Walliser an den Burgunderkriegen. BWG, t. 4, pp. 313-472, 1913).

I

La guerre de 1475/76 entre Valaisans et Savoyards ne peut être traitée sans évoquer les célèbres guerres de Bourgogne. Présentons donc rapidement la situation européenne de l'époque, car, sans connaître la situation générale dans les pays environnants, il serait impossible d'expliquer les événements du Valais.

Les ducs de Bourgogne avaient réussi, avec patience et ténacité, à créer un Etat entre la France et l'Allemagne, Etat pour lequel l'on ne trouve ni un nom, ni une unité géographique voire politique. "La Bourgogne" du 15^e siècle était un ensemble de territoires incohérents pour lequel il serait fort difficile d'indiquer des limites exactes ou même des institutions communes. Guidé par un orgueil insensé, Charles le Téméraire voulut ériger une grande puissance entre le Royaume et l'Empire, allant de la mer du Nord à la Méditerranée. Pour y parvenir,

Walter Supersaxo (Uff der Flue)

Né à Ernen

1436 vicaire à Sion

1442 curé d'Ernen

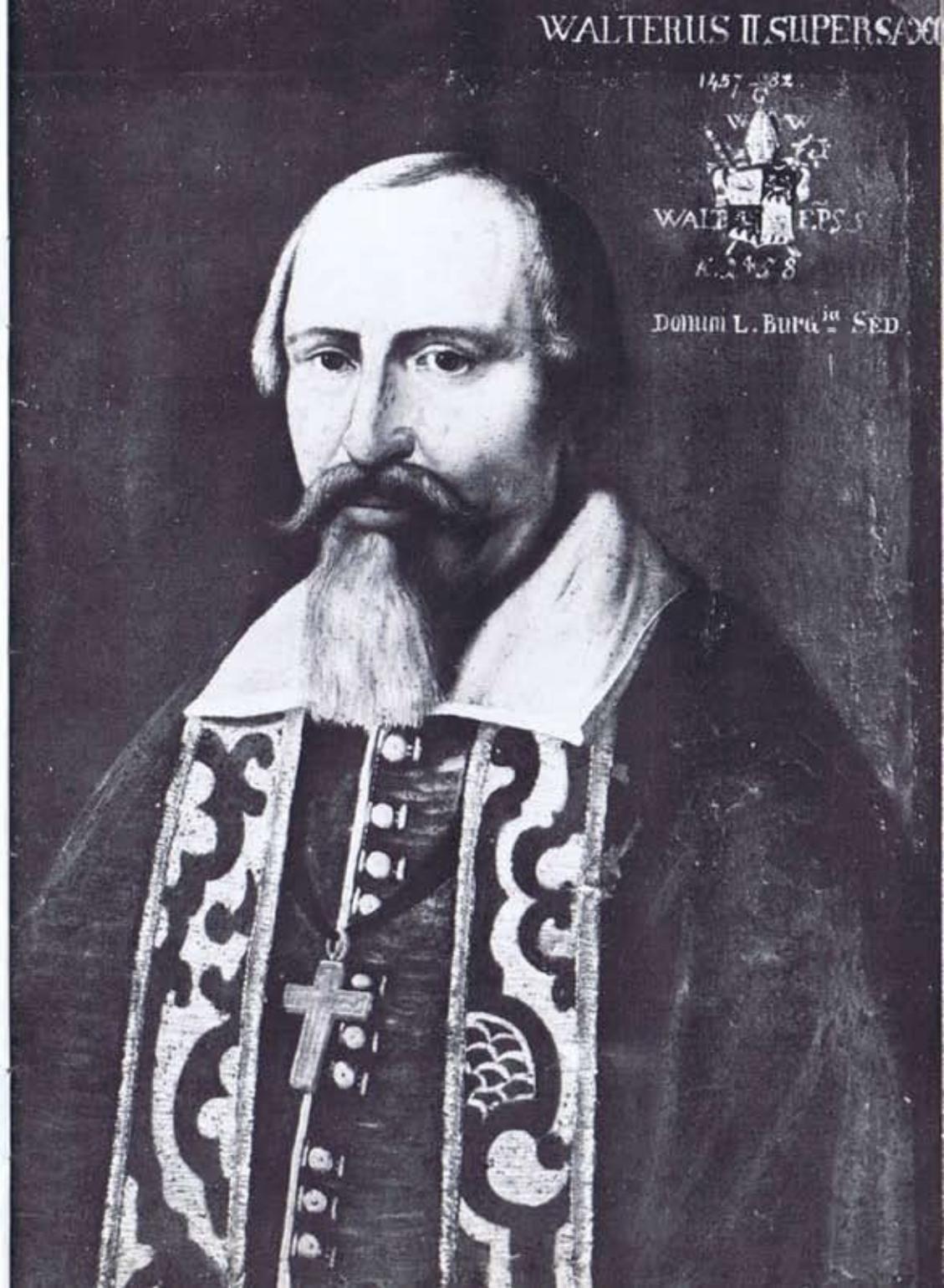
1443 chanoine

1457, 20 déc., évêque de Sion (élection)

1459, 4 mai, consécration à Novarre

1482, 7 juillet, mort à Sion

"Ce fut un homme d'Etat énergique et prudent, animé d'un esprit patriotique visant le bien et la grandeur de la patrie. Le Valais lui doit son indépendance politique, l'élargissement de ses frontières, la consolidation interne et le premier heureux et durable rapprochement à la Confédération". (A. Grand, Der Anteil der Walliser an den Burgunderkriegen, BWG t. 4, p. 469/70).



tous les moyens lui semblaient bons. Il n'est donc pas étonnant que tous ses ennemis se liguerent contre lui. Le 31 mars 1474 les Confédérés adhèrent à l'alliance des villes du Sud de l'Allemagne ; bientôt le Luxembourgeois Sigismond les suivit. Le 26 octobre 1474 fut signé un traité franco-suisse ouvertement dirigé contre le duc de Bourgogne. La veille déjà, Berne avait envoyé au nom des Confédérés une déclaration de guerre à Charles le Téméraire et occupé la petite ville frontière savoyarde Cerlier.

Le duc Charles ne tarda pas à frapper un grand coup. Le 30 janvier il s'alliait, à Moncalieri, avec Milan et la Savoie. Cette alliance créait pour les Confédérés, et surtout pour Berne, un sérieux danger. Pour empêcher l'union militaire entre la Bourgogne et la Savoie, il suffisait à Berne d'occuper les cols du Jura, avec l'aide des Fribourgeois. Mais, pour contrecarrer l'alliance entre Milan et la Bourgogne d'une part et Milan et la Savoie de l'autre, il lui fallait autre chose. Car, si les Bernois voulaient ouvrir les hostilités contre la Bourgogne, ils ne pouvaient tolérer un allié du duc dans leur dos. Tout naturellement les Bernois cherchèrent un appui auprès de l'évêque de Sion et des sept dizains. L'évêque Walter Supersaxo (Uff der Flue), homme très clairvoyant et énergique, n'hésita pas à exploiter la possibilité qui s'offrait à lui pour réaliser son vœu le plus cher : reconquérir le patrimoine et tous les droits de l'Eglise de St-Théodule, droits qu'elle avait dû céder d'une manière ou d'une autre soit à de puissants seigneurs féodaux, soit à la maison de Savoie, soit encore à la démocratie naissante des sept dizains. En Valais on était las d'une tutelle savoyarde de plusieurs siècles. La frontière créée par les traités de 1384 et 1392, partageant le Valais et le diocèse de Sion en deux, était une source d'éternels conflits et l'on ne regardait les Savoyards que d'un mauvais œil dans les anciennes possessions épiscopales au-dessous de la Morge de Conthey. Les propositions bernoises furent donc reçues à Sion avec un grand intérêt. Le 7 septembre 1475 on y signa une alliance qui était nettement dirigée contre la Savoie.

II

Les Valaisans étaient d'autant plus enclins à conclure cette alliance que la duchesse Yolande de France, régente de Savoie pour son fils Philibert 1er, mena une politique imprudente dans le Valais savoyard. Sa politique n'était surtout pas de nature à calmer les esprits excités de part et d'autre. A l'encontre des dispositions du traité du 31 août 1446 entre la Savoie, Berne et le Valais, elle soutenait Rodolphe Asperlin qui s'était réfugié à Bex ; ce beau-frère des sires de Rarogne était en conflit avec l'évêque Walter Supersaxo, parce qu'il avait tenté de faire



Sion d'après Hogenberg 1572, publ. dans Bertius, Commentariorum rerum... 1616.

valoir ses droits sur la seigneurie d'Anniviers. L'ordre donné aux officiers du Chablais et aux châtelains de Conthey et de Saillon d'obliger les habitants étrangers, fixés sur le territoire savoyard, à contribuer aux charges publiques, et de les y contraindre par tous les moyens de droits, tels que la confiscation des biens et l'emprisonnement, frappa surtout les Haut-Valaisans établis dans le Bas-Valais. Enfin, les sujets savoyards furent avisés qu'il leur était défendu de vendre leurs denrées sur le territoire épiscopal. Ces mesures, toutes contraires au traité de 1446, furent considérées comme une provocation. Mais l'évêque ne s'effraya point. Conformément au traité il demanda la médiation des Bernois. La Savoie se refusa d'abord à toute négociation ; pourtant la régente dut abolir les interdictions d'exportation à la demande expresse de ses sujets lésés. Elle ne vint pas pour autant à de meilleurs sentiments à l'égard du Valais : en effet, elle pria Genève de lui prêter main forte contre le prince-évêque de Sion.

Conscient de la situation, l'évêque Walter ne demeura pas inactif. Avec succès il perturba et réussit même à empêcher momentanément le passage de mercenaires lombards destinés à l'armée bourguignonne de Charles le Téméraire. Il n'osa point, par contre, relever le défi car le pays n'était pas prêt pour la guerre. Lorsque, vers la fin de l'année 1475, la régente se ravisa il était déjà trop tard. Son inflexibilité avait excité les masses et fait grandir les sentiments belliqueux. Contre la volonté de l'évêque de nouvelles bagarres éclatèrent entre Conthey-sans et Saviésans et les sujets de l'évêque s'attaquèrent au bétail des Savoyards. La duchesse Yolande de Savoie accepta les cantons primitifs comme arbitres de ce nouveau litige. Mais l'évêque de Sion, assuré de l'appui des patriotes, exigea que l'on traitât également les prétentions légitimes de l'Eglise de Sion sur Ardon, Chamoson, Martigny et Montreux. Les envoyés savoyards ne purent évidemment pas accepter de telles exigences.

III

Une entreprise d'intérêt suisse provoqua l'ouverture des hostilités du côté valaisan. Rassurée par le traité avec le Valais, Berne envahit rapidement le pays de Vaud et demanda à ses confédérés valaisans d'attaquer le pays savoyard. La nouvelle des succès bernois ranima l'esprit guerrier. A la fin d'octobre et au début de novembre 1475, les sujets de l'évêque de Sion attaquèrent plusieurs fois le bourg de Conthey et incendièrent quelques maisons ; des deux côtés on déplora quelques pertes en vies humaines. La duchesse Yolande délégua tout de suite son beau-frère, l'évêque de Genève Jean-Louis de Savoie, avec quelques troupes à Conthey pour y tenir le bourg et le château jusqu'à l'arrivée de renforts plus importants. Malgré un siège rigoureux de la part des patriotes, l'évêque de Genève put tenir le bourg et le château, et bientôt une armée impressionnante arriva à la rescousse. Petit à petit il put compter sur 1500 nobles et quelque 10 000 soldats. Les troupes que l'évêque de Sion pouvait mobiliser étaient bien moins nombreuses. Les 300 hommes qui défendaient la ville de Sion - parmi eux une soixantaine de Bernois et de Grisons - et les milices hauts-valaisannes représentaient en tout quelque 4 000 hommes.

Conscients de leur supériorité les Savoyards décidèrent d'attaquer tout de suite et de porter la guerre en pays ennemi. De bonne heure, le 13 novembre, le gros de l'armée se mit en route vers Sion tandis qu'un détachement monta vers Savièse, derrière les collines de Montorge et de la Soie. Mais laissons plutôt le soin à l'évêque Walter Supersaxo de nous narrer la suite des événements selon une lettre écrite personnellement aux confédérés bernois le soir même de la mémorable bataille.



Peinture murale de Ch. Menge, Casernes de Sion, 1954. Détail. (Libre interprétation artistique d'une bataille sur la Planta en 1352 et non en 1475 comme d'aucuns le pensent).

"... Trois ou quatre heures après que nous vous avons écrit pour la dernière fois les Savoyards ont attaqué Savièse, incendié la paroisse et ravagé tout ce qu'ils ont pu. Bien renseignés qu'il n'y avait que peu de gens à Sion ils pensèrent n'y rencontrer aucune résistance et se montrèrent très arrogants envers nous. Ainsi les nôtres firent une sortie contre eux mais durent prendre la fuite et l'ennemi les pourchassa jusque devant les remparts de la ville de Sion. Là, les nôtres se sont retournés, ont livré bataille, ont mis l'ennemi en déroute et l'ont chassé jusqu'à la Morge. Un nombre appréciable de gens, nobles et autres, fut tué ; on ne sait pas encore exactement combien, car la nuit a empêché les nôtres de les poursuivre et les fuyards se sont retirés vers Conthey. Les nôtres ont ramené six chars de cuirasses et d'autres objets appartenant aux morts et aux fuyards. A Sion, ils ont pris deux bannières, tandis que les bannières principales ont réussi à s'échapper péniblement. Ils ont enlevé aussi bon nombre de chevaux de combat bien équipés, parés de soie et d'autres ornements, démontrant que leurs maîtres étaient riches. Ils ont aussi fait quelques prisonniers. Lors de ces faits il y avait une soixantaine des vôtres de Saanen et d'ailleurs qui se sont bien battus et nous ont loyalement aidés. C'est pourquoi nous les remercions ainsi que leurs compatriotes,

sachez que nous ne l'oublierons pas. Nous vous annonçons ceci en espérant que vous vous réjouirez grandement avec nous de notre bonne fortune comme nous le faisons avec vous. Nous vous rapporterons jour et nuit ce qui nous arrivera par la suite. Chers seigneurs et fidèles confédérés, après cette victoire obtenue avec l'aide du Tout-Puissant nous oserons nous défendre encore, bien que les prisonniers nous disent qu'ils se préparent chaque jour contre nous et qu'ils vont venir avec de grandes forces. Nous ne vous rappelons pas votre devoir mais nous souhaitons que vous nous aidiez fermement à éviter tout dommage à l'avenir, et à nous débarrasser de nos et de vos ennemis par l'envoi de 4 à 500 soldats, tireurs et autres, qui ont l'habitude de faire la guerre, car nous ne sommes pas habitués à cela. Prêtez-nous main-forte comme vous souhaitiez que nous le fassions et soyons unis. Que Dieu vous garde.

Donné le lundi après la Saint-Martin à minuit moins dix, l'an 1475.

Walter, évêque de Sion,
le grand bailli et les patriotes du Valais".

Ce bref rapport, écrit à la hâte le soir même de la victoire, correspond en gros aux autres récits que nous connaissons concernant le combat meurtrier à l'ouest des remparts de la cité sédunoise. Mais les chroniques, notamment celle de Schilling ou celle d'Edlibach, rapportent maints détails intéressants. Pressé d'annoncer la bonne nouvelle, l'évêque omet d'écrire que toute la partie basse de la ville fut prise et incendiée par l'ennemi et que seulement la vieille ville et les places fortifiées de la Majorie, de Tourbillon et de Valère, où la majeure partie de la population avait trouvé refuge, purent être défendues jusqu'à l'arrivée des milices des dizains du Haut-Valais qui, entrées par la porte de Loèche, refoulèrent l'ennemi jusqu'à l'ouest de la ville. A ce moment, les Savoyards se ressaisirent et livrèrent une bataille rangée aux Haut-Valaisans mal armés et peu habitués à ce genre

Bréviaire Supersaxo, 1482, Bibl. Couvent des Capucins, Sion. Détail, p. 367. V^o.

patrociniū commūicare nō de
sistit. Ipa enim est gubernatrix ter
rene potētie, impatrix venie et inf
militantis ecclēsie. Unde Bernar
dus in sermone de laudibus ſgi
nis marie dicit. Silcat solus ille a
laudibus virginis marie qui cam
aduocatam in necessitatibus suis
sibi memineret desuisse. Nos hoc

quibus supra illustri Dñs Johā
nes ludouicus de sabaudia tūc ad
ministratoz ecclēsie gēben. absqz ali
qua iusta de causa sed sua psump
ta voluntate de nobilibus et baro
nibus florem nobilitatis sabaudie
vsqz ad numerum. xv. miliū electo
rum armigerorū secum assumptis
ecclēsie terram igne et sanguine in

Duchesse Yolande, régente de Savoie
née en 1434, fille de Charles VII, roi de
France, et de Marie d'Anjou
1436 contrat de mariage
1452 mariage avec le duc Amédée IX de
Savoie (le Bienheureux)
1472 mort d'Amédée IX
1478 mort à Moncrivello
"Petite, menue, point belle mais non sans
grâce, elle a toute l'intelligence, l'astuce,
la fièvre d'action aussi de son frère
Louis XI, le roi de France..." (F. Hayward,
Histoire de la maison de Savoie 1000-1796,
Paris 1941/43, p. 285).



de combat. L'évêque "oublie" aussi d'écrire que ce furent les 3000 volontaires de Berne, Soleure et Fribourg qui firent pencher la victoire du côté valaisan. Ils avaient passé le Sanetsch pour venir en aide aux Sédunois. Descendant depuis le coteau de Savièse ils tombèrent sur le flanc gauche de l'armée ennemie créant le désordre d'un côté et faisant renaître l'espoir chancelant de l'autre. Peut-être l'évêque ne le savait-il pas encore lorsqu'il écrivit sa lettre. Aujourd'hui il semble évident que la victoire fut remportée grâce à cette aide inespérée. Les Savoyards pris de panique tentèrent d'abord d'atteindre Conthey en fuyant. Les vainqueurs poursuivirent l'ennemi jusqu'à la Morge. Seule la nuit tombante mit fin à l'horrible combat. Du côté savoyard, on dénombra plus de mille morts. Du côté valaisan, le nombre fut bien moins élevé, mais on déplora amèrement la mort du commandant de la place, le vaillant bourgmestre de Sion, Jean de Platea.

IV

Les jours suivants, les Valaisans exploitèrent l'heureuse victoire. Complètement désorientés la noblesse savoyarde et les restes dispersés de sa grande armée n'entreprirent pratiquement rien pour sauvegarder les nombreuses places fortes du Bas-Valais. En peu de temps, les milices, dans l'ivresse de la victoire, prirent 17 châteaux qu'elles démolirent en partie. Elles chassèrent l'ennemi de tout le pays conquis,

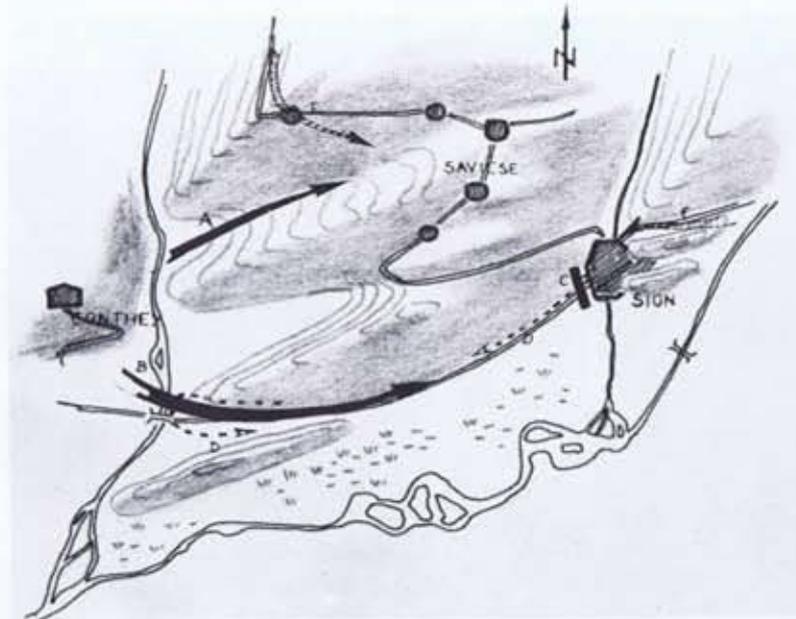
occupèrent la route du Grand-Saint-Bernard, détruisirent le château et les remparts de Saint-Maurice. Ainsi, elles remirent à l'évêque comme trophée tout le Valais savoyard jusqu'à Saint-Maurice.

Si l'on fêta joyeusement ces événements en Valais, la défaite fut durement ressentie à la cour de Savoie. La régente demanda la médiation du duc de Milan, mais Galeazzo Maria Sforza n'était pas très pressé et lorsqu'il décida d'envoyer un négociateur dans la vallée du Rhône, celui-ci arriva trop tard ; Berne et Fribourg avaient négocié une trêve le 1er décembre à Conthey. Les deux parties belligérantes s'étaient engagées à éviter, du moins momentanément, tout acte d'hostilité.

La duchesse Yolande était persuadée de pouvoir bientôt reconquérir le territoire perdu ; elle comptait, pour ce faire, sur son allié Charles le Téméraire. Le duc s'approcha rapidement avec une puissante armée venue de la Lorraine par les cols du Jura et il fortifia la duchesse dans ses convictions. Au cours des négociations de paix, vers la fin de l'année 1475, Yolande recruta de nouvelles forces armées pour venger l'affront du 13 novembre. Ainsi les efforts déployés par Berne et Fribourg pour instaurer une paix durable étaient voués d'avance à l'échec. Berne décida donc, pour parer à toute éventualité, d'occuper les places fortes de Conthey et de Saint-Maurice.

Après la déroute de sa meilleure armée de chevaliers, le 2 mars 1476, près de Grandson, le duc de Bourgogne rassembla à nouveau ses troupes dispersées près de Lausanne, afin de venger cette défaite considérée comme un accident de parcours. C'est alors que Berne retira ses garnisons du Valais et remit solennellement Saint-Maurice aux mains du grand bailli valaisan Anselme Aufderegg.

La perte du Grand-Saint-Bernard s'avéra particulièrement préjudiciable au duc Charles et à ses alliés, car les Valaisans défendirent ce passage contre les mercenaires lombards destinés à la grande armée. Quelques tentatives de remettre l'étroit passage de Saint-Maurice et l'important col alpestre entre les mains de la Savoie échouèrent. Cela provient de ce que les entreprises ennemies étaient mal coordonnées, mais aussi du fait que les Valaisans montaient bonne garde. Après la seconde défaite du duc de Bourgogne, près de Morat, les pourparlers entre la Savoie et le Valais reprirent, mais l'évêque de Sion n'avait plus l'intention de rendre quoi que ce fût de ses conquêtes. Après la mort de Charles le Téméraire, près de Nancy, la duchesse Yolande, qui avait perdu son unique soutien, n'avait plus la possibilité de reconquérir le Bas-Valais par la force. Tandis que les tractations demeuraient dans l'impasse, l'évêque et les sept dizains,



A. Détachement savoyard. - B. Gros de l'armée savoyarde - C. L'armée savoyarde sur la Planta - D. Sortie des Valaisans repoussée près du Pont-de-la-Morge. - E. Troupes sédunoises secourues par les milices du Haut-Valais. - F. Volontaires, bernois, fribourgeois et soleurois.

réunis en diète de Noël 1477, décidèrent tout simplement d'annexer le pays conquis et de le faire administrer par un gouverneur.

La Savoie accepta difficilement de perdre son territoire. Mais l'incorporation de l'ancien Valais savoyard au Valais des sept dizains prit bientôt un aspect définitif. Lors du traité de 1528, la Savoie dut enfin reconnaître juridiquement cet état de fait.

La victoire des troupes épiscopales, ce lundi après la Saint-Martin 1475, sur la Planta doit être considérée comme l'un des plus importants faits de l'histoire valaisanne à la fin du moyen âge. Grâce à cette victoire, la vallée du Rhône, qui forme une unité géographique et qui depuis longtemps était aussi une unité ecclésiastique, fut à nouveau réunie sous un même pouvoir politique. Bien sûr le pays conquis ne fut pas incorporé aux sept dizains avec égalité de droit, cela n'aurait guère correspondu aux usages du 15^e siècle. Mais le pas décisif vers l'unification complète était fait et le destin désormais commun des dizains régnants et du gouvernement de Saint-Maurice qui, en 1536, aida énergiquement à conquérir Monthey et à donner ainsi au Valais ses limites définitives, amènera tout naturellement le pays vers la République des 13 étoiles, lorsque la Révolution française apportera l'égalité des droits.

*Das die von waltre und uns luten eides
von Seem und Sauer ne dann den
Amdert man von Sauer estigent*



D. Schilling, Berner Chronik, 1483, vol. IV, p. 557.

V

Cette victoire inespérée des Valaisans a dû faire une très grande impression sur les contemporains. L'évêque Walter Supersaxo comprit tout de suite son importance et voulut lui conférer une consécration religieuse. Il décréta que le jour de la bataille serait désormais fête chômée en mémoire de tous ceux qui avaient participé au combat et surtout en reconnaissance de tous ceux qui avaient sacrifié leur vie pour la patrie. L'évêque était persuadé que la victoire n'était pas due uniquement à la vaillance des combattants mais surtout à l'aide divine. C'est pourquoi il ordonna de célébrer le 13 novembre la fête de Notre-Dame des Sept-Joies. Cette fête, connue en Angleterre depuis le 12^e siècle, n'avait pas encore trouvé de place dans le calendrier du diocèse de Sion. Walter Supersaxo lui donna en partie une liturgie propre et ordonna qu'on lût dans cette solennité les noms des combattants, qu'on récitât les psaumes de la pénitence et qu'on fit des collectes pour les messes des morts. Dans l'acte de fondation et dans les 8^e et 9^e lectures du bréviaire, on explique les causes de l'introduction de cette fête et on raconte l'aide miraculeuse de la Vierge Marie.

Il est bien possible qu'une phrase, difficile à interpréter, de l'acte de fondation, soit à l'origine d'une légende profondément ancrée dans la mémoire populaire sédunoise : celle de l'apparition de Notre-Dame



Gravure de Seb. Münster, 1550. Détail.



L'ex-voto "N.-D. des Remparts" qui était jadis sur la porte de Conthey puis contre la façade de l'église St-Théodule.

au milieu du combat. L'évêque écrit " qu'il a vu de ses propres yeux la victoire pencher du côté valaisan grâce à l'aide de Notre-Dame et des saints patrons du diocèse, Sainte Catherine et Saint Théodule". De là à une légende disant que l'évêque aurait vu durant le combat la Vierge Marie se promener sur les remparts de la ville en compagnie des deux saints patrons du pays il n'y a qu'un pas, que l'imagination populaire est capable de franchir allègrement...

La fête de Notre-Dame des Sept-Joies fut célébrée régulièrement dans tout le diocèse, selon les intentions du fondateur, et cela jusqu'en 1914. A partir de 1915 elle ne se trouve plus dans l'ordinaire diocésain et on peut regretter qu'on l'ait laissé tomber, apparemment lors d'une réforme liturgique.

Chaque année aussi la grande cloche de la Cathédrale rappelait aux Sédunois l'anniversaire de la bataille de la Planta. Beaucoup se souviennent encore que le 13 novembre, vers 18 heures et demie, lorsque les chanoines, réunis pour dire les vêpres dans le chœur de la cathédrale, chantaient le Magnificat, la grande cloche s'ébranlait. N'est-il pas triste que cette coutume, observée durant presque cinq cents ans, soit tombée dans l'oubli il y a une quinzaine d'années à peine ?



Mascaron de Valère provenant de la démolition des remparts.

Le voyageur qui jadis, entrait à Sion, venant de l'ouest, pouvait contempler un grand tableau représentant la Vierge Marie protégeant les Valaisans. Cet ex-voto avait été placé au-dessus de la porte de Conthey en mémoire de l'aide miraculeuse de Notre-Dame. Des gravures du 16e siècle reproduisirent déjà ce tableau. Après la démolition de la porte de Conthey, en 1837, on plaça ce lourd panneau de bois sur la façade de l'église St-Théodule. Il y resta sous un petit avant-toit protecteur jusqu'au début de la dernière rénovation de l'édifice. Ce tableau fut alors confié à un restaurateur compétent et on le trouve aujourd'hui dans l'une des chapelles latérales de l'église St-Théodule. Peut-être que l'on se souviendra de lui lors du 500e anniversaire de la bataille de la Planta et qu'on lui trouvera une place d'honneur, où il pourra rappeler, à de nombreuses générations encore, la glorieuse victoire du 13 novembre 1475.

Il semble que Sion possède encore un autre témoin de la bataille de la Planta. La généalogie manuscrite de la famille Asperlin, datée de 1686, généalogie se trouvant à la Bibliothèque de Mulinen à Berne, rapporte que "l'on montre aujourd'hui, dans un mur de la ville, près de la place où se livra la bataille, une tête grimaçante gravée dans la pierre en mémoire de cette défaite". Dans son intéressant article "La démolition des remparts de la ville de Sion", Léon Imhoff prétend que cette pierre gravée est identique à celle encastrée actuellement à gauche de la porte d'entrée de la troisième enceinte de Valère, provenant effectivement de la démolition des remparts de la ville. La tradition populaire veut qu'elle représente un Valaisan tirant la langue aux Savoyards. Malheureusement la tête a beaucoup souffert des intempéries, tout comme le souvenir de l'un des plus glorieux faits d'armes de nos ancêtres s'est estompé au courant d'un demi-millénaire.

Bernard Truffer, archiviste



CONCOURS No 11

Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier, tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlement :

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi : 15 déc. 75, date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- du 3e Fr. 20.-
5. La décision du jury est sans appel.

Question : Ce joyau architectural dont la restauration est en voie d'achèvement ne se situe pas très loin de la Cathédrale. La suppression d'une petite remise le dégage maintenant entièrement. Cependant, sis au fond d'une petite place avec fontaine, il échappe aux regards des passants. Par quelle rue peut-on y accéder ? Ou dans quelle rue faut-il le situer ? Une seule réponse.

Réponse au concours No 10 : Rue Saint-Théodule 8.

Gagnants : 1er prix : Mlle Françoise Nicollier, Sion ; 2e prix : M. André Imboden, Sion ; 3e prix : M. Philippe Eyholzer, Sion.

Nos objectifs :

Encours :

- Inventaire des maisons de la vieille ville (réalisé : quartier des Tanneries et quartier Lombardie I).
- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.

A court terme :

- Restaurer la fresque (XVIIe s.) de la pharmacie Uffembort, à la rue de la Lombardie.

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- Elaborer un règlement des zones protégées.

Nos publications

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill. Histoire et description.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm., 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*. Sion, 1974 ; 21 cm., 128 p. ill.

En vente dans les librairies de la place, à l'Office du Tourisme et au Musée de Valère.

APPEL A NOS LECTEURS

Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion.

C.C.P. : 19 - 9921

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.

Maquette et photos : J.-M. Biner, Bramois - Photo de la couverture : Bibl. Centrale, Zurich - Plan : Armin Imstepf, Sion - Impression : Curdy SA, Sion.